

Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2021/2022

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici



2021-2022 - Lettre du SNUipp-FSU n°17

Sommaire: Permuts, RIS, ASA, Direction, Partir à l'étranger, Permutations, Postes fractionnés, Entretien direction, Stage retraite, Evas, Action sociale



Mouvement interdépartemental bouleversé!

Le fonctionnement et le calendrier des permutations informatisées vont être bouleversés dès cette année avec l'introduction d'un mouvement national sur des postes à profils, que les DASEN sont actuellement en train de cibler dans les départements.

Lors d'un groupe de travail sur les lignes directices de gestion ce jeudi 7 octobre, le ministère a avancé sur la mise en place d'un mouvement national pour le premier degré sur des postes à profil.

Dans l'attente d'informations plus complètes, le SNUipp-FSU communique d'ores et déjà le nouveau calendrier prévisionnel qui est largement avancé cette année :

- jeudi 28 octobre : publication au BO des Lignes Directrices de Gestion définissant les règles du mouvement interdépartemental
- du jeudi 4 au jeudi 18 novembre : période de candidature sur des postes à profils
- du mardi 9 au samedi 20 novembre : ouverture du serveur de saisie des vœux au permutations informatisées

Le SNUipp-FSU dénonce l'instauration d'un mouvement national sur postes à profil qui risque d'amplifier les problèmes d'attractivité de certains départements.

Ce mouvement parallèle ne permettra aucune transparence sur les changements de départements. Pire, il ne répondra pas à la faible satisfaction actuelle des permutations, et fera fi des priorités légales telles que les rapprochements de conjoint.es ou les situations de handicap.



De ce fait la réunion spéciale "Permutations" que nous avions prévue sera organisée le MERCREDI 10 NOVEMBRE à 9h30 (au lieu du mercredi 24 novembre)

Celle-ci se déroulera à la fois en présentiel au siège du SNUipp-FSU 06 et/ou en distanciel via l'application Zoom.

Envoyez un mail snu06@snuipp.fr pour vous inscrire et indiquez nous la modalité choisie.



Autre réunion possible ou possibilité de faire les 2 !!

Un webinaire NATIONAL "spécial permutations" prévu le MARDI 9 novembre à 20H30 - 22h30.

S'INSCRIRE ICI



En PRESENTIEL en OCTOBRE : ouvertes à toutes et tous. Venez nombreux !

3 se sont déjà tenues. Les prochaines :

- SAMEDI 8 OCTOBRE Ecole du Port à Nice
- MERCREDI 13 OCTOBRE : Nice école St Isidore à partir de 8h30

Informez juste par mail l'IEN (modèle ici) de votre participation à la RIS pour pouvoir par la suite la déduire.

Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demies-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année.

Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hormis APC (concertations pédagogiques) OU sur la "Journée de solidarité"

Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.

D'autres réunions dans d'autres secteurs du département seront programmées après les vacances de Toussaint



Personnels en ASA

Le décret n° 2021-1162 du 8 septembre dernier modifie la situation de certains des personnels vulnérables au COVID-19. La circulaire DGAFP du 9 septembre précise l'application de ce décret pour les agents publics.

Les collègues concernés sont en cours de recensement.

Ils devront envoyer à leur IEN un nouvelle attestation médicale indiquant s'ils sont nonsévèrement immunodéprimés ou sévèrement immunodéprimés.

La première catégorie sera ensuite convoquée par le médecin conseil du rectorat pour envisager une éventuelle reprise de travail sur site.



Calendrier CRPE 2022

Les inscriptions:

Les inscriptions aux concours de recrutement de professeurs des écoles de la session 2022 auront lieu du mardi 12 octobre 2021, à partir de midi, au mercredi 10 novembre 2021, 17 heures, heure de Paris (dates prévisionnelles).

Le calendrier des épreuves:

- Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu en avril 2022.
- Les épreuves orales d'admission auront lieu entre mai et juillet 2022. Les calendriers des épreuves d'admission seront disponibles sur les sites internet des académies.

Les résultats:

Les dates de publication des résultats sont fixées par le recteur de chaque académie. Les résultats seront disponibles sur l'espace de publication des résultats de concours des académies. Les candidats pourront obtenir leur relevés de notes dans l'espace candidat de Cyclades (rubrique "Mes documents")



Signez pour une bonne direction!

Une tribune-pétition, soutenue par le SNUipp-FSU, la CGT, Sud et FO, est mise en ligne pour appeler à refuser la proposition de loi Rilhac, pour peser

sur le Sénat puis sur le ministère lors des discussions à venir sur ses déclinaisons concrètes.

La proposition de loi « créant la fonction de directrice ou de directeur d'école » dite « loi Rilhac » a été votée à l'Assemblée nationale en deuxième lecture le mercredi 29 septembre.

Elle vise à donner au directeur ou à la directrice « une délégation de compétences de l'autorité académique » et « une autorité fonctionnelle ».

« Nous, directeurs et directrices, n'en voulons pas. »

Lire la suite

Je signe ici



Le SNUipp-FSU propose un webinaire spécial pour les professeur es des écoles qui souhaitent enseigner à l'étranger, le mercredi 13 octobre 2021 de 13h30 à 15h30.

Le syndicat présentera les différentes possibilités qui s'offrent aux enseignant-es du 1er degré pour partir enseigner à l'étranger, les textes et les calendriers de recrutement.

Des spécialistes de ces questions pourront conseiller les participant-es et répondre à leurs questions.

Je m'inscris ici



INDEMNITES POSTES FRACTIONNES

Les collègues affectés sur des postes fractionnés rentrent dans le champ d'application du décret du 3 juillet 2006 et de la circulaire du 3 août 2010 qui ouvrent droit à des frais de déplacement et de repas.

MAIS des conditions restrictives sont appliquées et tout le monde ne peut y prétendre...

Les ayant droits vont être recensés par la Dsden puis contactés pour qu'ils saisissent eux même directement les demandes de remboursement sur Dt Chorus (un pas à pas sera fourni)

N'hésitez pas si question à nous contacter!

LIRE les INFOS : ici



Les métiers de la formation dans la

tourmente

LA VOIX DES FORMATRICES ET FORMATEURS du 1er degré commence à se faire entendre, jusqu'au Conseil supérieur de l'éducation, et des premiers bougés sont à mettre au compte des diverses mobilisations : une augmentation de 500 euros par an de l'indemnité des CPC et la création de 100 postes sont annoncés pour 2022.

Mais dans le même temps, quelle évolution du métier de formateur-trice s'engage ? Après une réforme-surprise du CAFIPEMF, les discussions post-Grenelle ne vont pas dans le bon sens.

Alors que la surcharge, mais aussi la perte de sens du métier sont au coeur des expressions des formateur-trices, le ministère veut ouvrir la possibilité pour certain-es CPC de participer à des missions relevant de l'inspection.

La mission de formation, de conseil et d'aide à la construction de la professionnalité enseignante n'est pas compatible avec cette évolution. Les formateurs et formatrices du 1er degré, et l'ensemble de la profession, doivent être informés du sort fait à la formation.

LIRE le NUMERO SPECIAL élaboré par le SNUipp-FSU d'OCTOBRE 2021 : ici



RIS
Liste d'Aptitude
Préparer
l'Entretien
Mercredi
20 octobre
9h - 11h

Préparation à l'entretien direction : guide & réunion-visio mercredi 20 octobre

Afin de mieux préparer l'entretien nécessaire à l'inscription sur la liste d'aptitude, le SNUipp-FSU 06 vous propose :

+ UNE REUNION de préparation, en présence de directeurs/trices expérimentées qui pourront répondre à vos multiples interrogations :

MERCREDI 20 OCTOBRE de 9h à 11h

"Préparation à l'entretien direction"

Réunion Hybride, participation sur place au siège départemental ou à distance en visio-conférence.

Dans les deux cas, pour participer, s'inscrire par mail à snu06@snuipp.fr en précisant votre modalité de participation (en présentiel ou en distanciel)

Un lien zoom sera transmis par retour de mail à celles et ceux qui choisissent la visioconférence

Un justificatif vous sera également transmis à l'issue pour faire valoir vos droits à récupération sur les 108 h (hors APC).



+ UN GUIDE d'aide à la préparation de l'entretien, envoyé sous format électronique et papier gratuitement aux collègues syndiqué-es qui en font la demande et également aux collègues qui participeront à la réunion du mercredi 20 octobre (pour les autres, il est disponible contre un chèque de 5€ couvrant les frais d'impression et d'expédition).

Le guide sera mis prochainement en ligne pour tous.







STAGE RETRAITES SPÉCIAL ENSEIGNANTS

Mardi 16 novembre de 9h30 À 16H30

Avec la participation de Benoit Teste secrétaire général de la FSU

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire en ligne

N'oubliez pas de faire la demande auprès de votre supérieur hiérarchique

Toutes les informations sur le site de la FSU06



Nous venons de relancer la DSDEN au sujet du versement de la prime Covid. Toujours pas d'instruction du ministère et notamment le code indemnitaire à utiliser pour pouvoir payer.



Concernant la saisie des résultats des évaluations , 6 heures sont dégagées du temps d'APC.

ACTION SOCIALE

Le 24/09/2021 a eu lieu une commission permanente d'action sociale (CPAS). Elle a accordé des aides exceptionnelles pour un montant global de 8610 euros . La prochaine CPAS est prévue le **lundi 18 octobre 2021**. Si vous êtes en

situation financière préoccupante n'hésitez pas à demander un rendez-vous aux assistantes sociales du rectorat.

https://www.ac-nice.fr/contacter/category/contacter-le-service-social-de-l-academie-de-nice?sve_term_alias=contacter-le-service-social-de-l-academie-de-nice

Contactez-nous pour obtenir une aide dans vos démarches.



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06: http://06.snuipp.fr

Mail: snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél: 04 92 00 02 00

SNUipp National : http://www.snuipp.fr

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06 infos